

 Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : ffbsc@ffbsc.org	Formulaire Médical 2011/4	Adoption : par CD du
	CERTIFICAT MEDICAL POUR LES SENIORS DE PLUS DE 36 ANS	Entrée en Vigueur :
		1 Page

Le baseball, le softball et le cricket sont des sports exigeants et intenses nécessitant un bilan complet pour la pratique en compétition à compter de l'âge de 36 ans.

Ce certificat doit être établi par tout médecin titulaire du Doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des Médecins.
 Ce certificat valable 3 mois permet l'obtention d'une licence Senior de plus de 36 ans auprès de la Fédération.
 Il est à renouveler chaque année avant d'effectuer la demande de renouvellement de la licence.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque. (Examens recommandés par le consensus médical)

Le nombre minimum de deux facteurs de risque (en sus de l'âge) est habituellement retenu.

Néanmoins, le médecin examinateur pourra prescrire ces examens dans certains cas où il y aurait moins de deux facteurs de risque, après en avoir apprécié l'importance (tabagisme élevé, antécédent familial de mort subite, etc.).

Les facteurs de risques sont les suivants : tabagisme ; hérédité ; antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire ; anomalies du bilan lipidique ; hypertension artérielle ; diabète ; obésité ; atteinte de la fonction rénale ; élévation de la CRP.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du baseball, du softball et/ou du cricket. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBS pour ces motifs. Je sollicite donc une licence Senior ou Vétéran Compétition.

Fait le.....à.....le joueur

(Signature du joueur précédée de la mention « lu et approuvé »)

Certificat médical

Dép Club
 Nom Prénom
 Né(e) le / /

Je soussigné(e) Docteur en Médecine, certifie avoir examiné M
 et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical et lui avoir expliqué les risques dus à son âge, je certifie que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique du baseball, du softball et/ou du cricket en compétition en catégorie senior et/ou vétéran.

Fait àLe

Signature et cachet du médecin examinateur

*Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBS.
 Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Baseball et Softball, ni par les organismes sociaux.*

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire

**Adresser ce certificat en original à la Fédération
 après en avoir effectué une copie.
 41, rue de Fécamp 75012 PARIS**